

REUNION DU COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC BIARRITZ TOURISME Du 13 octobre 2023

Le 13 octobre 2023, le Comité de Direction de l'EPIC BIARRITZ TOURISME, s'est réuni à Biarritz Tourisme, sous la présidence de Monsieur Richard TARDITS, Président de l'EPIC Biarritz Tourisme, Adjoint au Maire de la Ville de Biarritz.

Présents sous la Présidence de Richard TARDITS : Maider Arosteguy, Stéphanie Alvarez, Fabrice Bastien, Elena Bidegain, Sarah Brémond, Sébastien Carrère, Jean-Pierre Istre, Catherine Neumann, Anne Pinatel, Jean-Marie Tourré.

Excusés : Anne-Cécile Purvis-Durand, Patricia Pourvahab, Christelle Rodet Stéphane Turin.

Assistaient également : Geneviève Fontaine, Bénédicte Blandino-Larcher, Christine Laplace, Sylvie Sallenave.

Délibération 1 - Bilan de la haute-saison touristique 2023

Madame Geneviève Fontaine, Directrice Générale de l'EPIC Biarritz Tourisme, présente aux administrateurs le bilan de la haute-saison touristique 2023 (cf. document).


Ce rapport est adopté à l'unanimité par les membres du Comité de Direction de Biarritz Tourisme.

Pour extrait conforme,



Le Président
Richard TARDITS



Envoyé en préfecture le 06/11/2023
Reçu en préfecture le 06/11/2023
Publié le 
ID : 064-408426898-20231106-D1_31023-DE

SAISON ESTIVALE 2023



BILAN

//DESTINATION BIARRITZ

SOMMAIRE

01. Points clés de la saison

1. Focus sur les chiffres nationaux / régionaux
2. Focus sur la clientèle étrangère en France
3. Fréquentation en juillet-août au Pays basque

02. La saison en détails à Biarritz

1. Provenance de la clientèle française
2. Provenance de la clientèle étrangère
3. Les nuitées
4. L'avis des professionnels

03. Zoom sur Biarritz Tourisme

1. Fréquentation de l'Office de Tourisme
2. Type de demandes reçues à l'accueil
3. Vente de produits touristiques
4. Focus sur les visites guidées et audioguides
5. Focus sur la Chapelle Impériale et le Phare
6. Nouveauté ! Focus sur la Boutique
7. Une communauté engagée
8. Le site web, source d'information touristique
9. La qualité, notre priorité



INTRO



L'été 2023 en France devrait surpasser ou égaler les résultats de 2022. La fréquentation en mai et juin a été exceptionnelle, malgré un ralentissement début juillet. En août, il y a eu une reprise notable grâce au retour des touristes asiatiques et à une forte arrière-saison.

Entre juillet et août, **67% des Français sont partis en vacances**, principalement en France. Les arrivées de touristes internationaux, en particulier d'Asie, d'Amérique du Nord et d'Europe, ont augmenté. Les destinations ont été plus variées avec un regain d'intérêt pour la montagne et la campagne, au détriment des destinations littorales. C'est sans compter la météo capricieuse de juillet qui est venue jouer les "troubles fête".

L'hôtellerie de plein air et l'hébergement locatif ont connu une croissance, tandis que l'hôtellerie traditionnelle a enregistré un léger recul dû à une augmentation des prix.

La conjoncture économique actuelle est à prendre en compte lorsque l'on dresse ce bilan estival 2023 car le manque de **"moyens financiers est le premier obstacle au départ en vacances"** pour 40% des français n'étant pas partis (soit 3 pts de plus vs 2022).

Le Pays basque et Biarritz ne sont pas en reste avec une fréquentation générale en légère baisse. C'est la clientèle étrangère qui permet de limiter la perte par rapport à 2022.

1. POINTS CLÉS DE LA SAISON

01. Focus sur les chiffres nationaux / régionaux

67% des Français sont partis en vacances cet été



Parmi eux, **88%** ont choisi de rester en France.

La Nouvelle Aquitaine arrive dans le **Top 3 des destinations privilégiées** par les visiteurs cet été.



38% des Français ont choisi le **littoral** (vs 37% en 2022) pour une **durée moyenne** de 8 jours (vs 9 jours en 2022).

02. Focus sur la clientèle étrangère en France



L'été 2023 est marqué par le retour de la **clientèle internationale (hors U.E.)**. On constate une **progression de 13% en juillet et 15% en août** (vs 2022) des arrivées aériennes en France.

Nord et Sud Américains ainsi que voyageurs d'Asie Pacifiques arrivent en tête des nationalités internationales.

Les clientèles européennes de proximité : **Néerlandais, Britanniques, Allemands** sont les plus représentées et plébiscitent l'hôtellerie de plein-air.



03. Fréquentation juillet/août au Pays basque

Par rapport à 2022,

Baisse de 2% de la fréquentation en **juillet**, ainsi qu' en **août** avec -5%.

Baisse de 4% des excursionnistes en **juillet** et de 7% en **août**.



Si la **fréquentation des touristes français** au Pays basque a été **stable en Juillet** avec 73%, on note une **diminution de 3% en Août** par rapport à 2022.



Quant aux **étrangers**, ils représentent **27% des touristes en Juillet** en stabilité par rapport à 2022. On note une **augmentation de plus de 7%** (vs 2022) pour le mois d'**Août**.

Les nationalités ci-contre ont le plus progressé par rapport à 2022



+2% en juillet



+8% en août



+15% en août

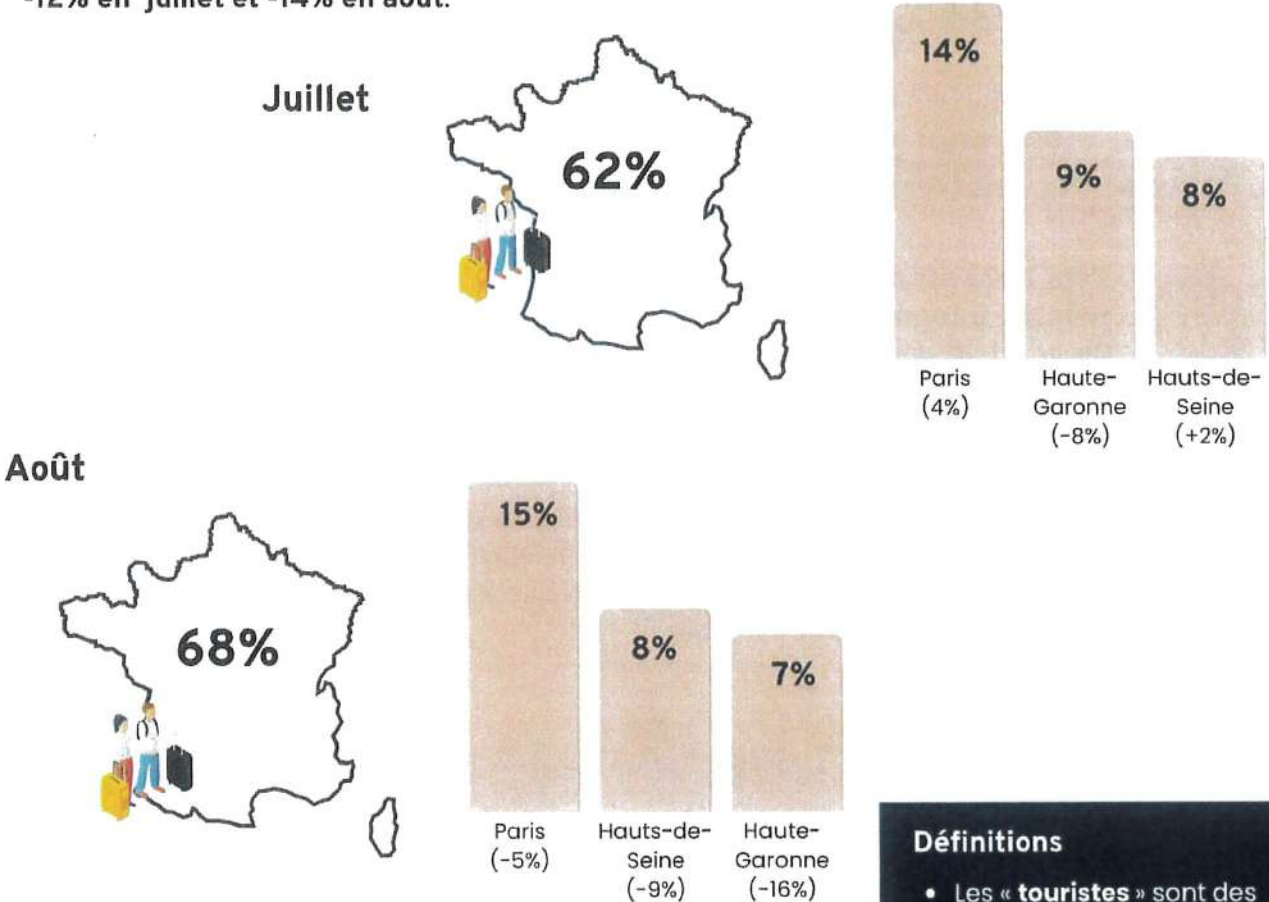
2. LA SAISON EN DÉTAILS À BIARRITZ

On note sur ces deux mois d'été une **baisse de la clientèle des visiteurs** par rapport à 2022.

01. Provenance de la clientèle française

Les deux mois d'été ont connu une nette diminution des visiteurs. En effet, Biarritz a accueilli en juillet **1,26 millions de visiteurs** (-11% vs 2022), et **1,59 millions de visiteurs** (-13% vs 2022) en août.

Ces visiteurs se répartissent entre les touristes qui séjournent sur place et les excursionnistes qui viennent à la journée sur Biarritz. Il faut noter la **nette diminution des excursionnistes** : -12% en juillet et -14% en août.



On peut constater sur ces deux mois d'été que la Haute Garonne, destination de proximité est en nette baisse.

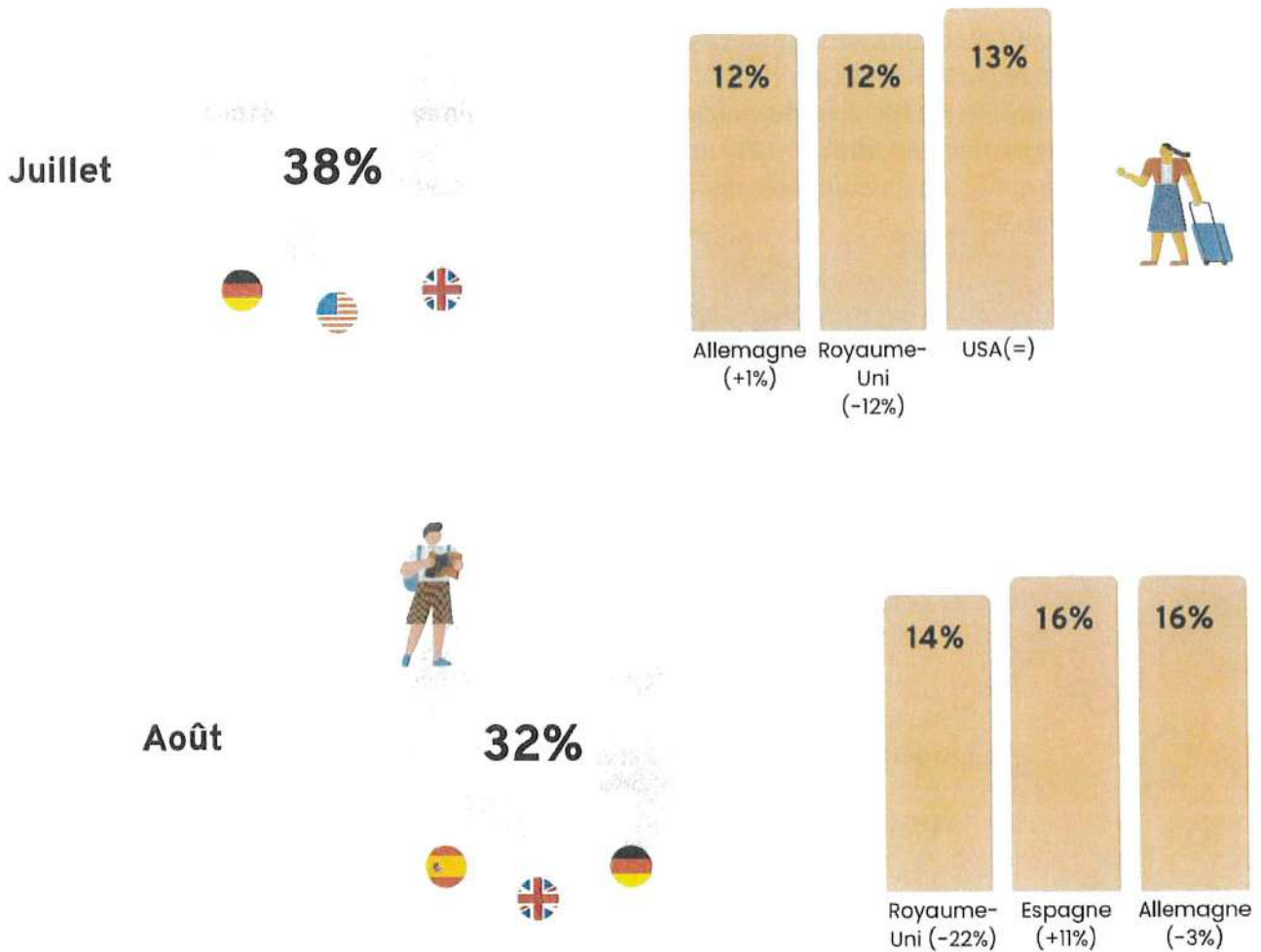
Quant à la clientèle en provenance d'Ile de France, elle est en baisse sur mois d'août.

Définitions

- Les « **touristes** » sont des personnes effectuant au moins une nuitée.
- Les « **excursionnistes** » sont des personnes présentes seulement en journée.
- Les « **visiteurs** » regroupent l'ensemble touristes et excursionnistes

02. Provenance de la clientèle étrangère

Juillet reste un mois attractif pour la clientèle internationale à Biarritz puisqu'elle a représenté **38% des touristes**.



La **part de clientèle étrangère** dans le nombre de touristes accueillis en juillet et août est en légère baisse par rapport à la même période il y a un an. En effet, celle-ci a diminué de 5% en juillet et de 2% en août.

03. Les nuitées



1 788 000

nuitées marchandes et non marchandes en juillet et août.

soit -7% en juillet et
-11% en août vs 2022

4 j La durée moyenne de séjour est en légère baisse par rapport à 2022.



Le **taux d'occupation moyen** est de **81% en juillet** (vs 83% en 2022) et de **89% en août** (vs 91% en 2022).

Ce sont les **résidences de tourisme** ont fait le plein cet été avec **91%** de remplissage en **juillet** et **99% en août**. Côté hôtellerie, les taux d'occupation sont meilleurs en août avec des chiffres supérieurs à 80%, les 4* atteignant même 92%.

04. L'avis des professionnels

Comme chaque année, une **enquête téléphonique** a été réalisée auprès d'un panel d'une **trentaine de commerces**.



Les **hôtels** interrogés ont eu un bon taux de remplissage en juillet et sont très satisfaits de celui du mois d'août. Les restaurants sont plus modérés pour le mois de juillet mais plutôt satisfaits du mois d'août. Concernant la **fréquentation**, ils estiment qu'elle est égale ou **supérieure** à l'an dernier.



Les **prestataires d'activités** sont plus mitigés concernant le mois de juillet. Certains signalent même une baisse sur ce mois. Pratiquement tous s'accordent à dire que le mois d'août a été très bon.



Le **camping** de Biarritz a fait une **excellente** saison estivale avec une **fréquentation étrangère à la hausse**. Les allemands et les belges en tête.



Du point de vue des **commerces**, le constat est **plus hétérogène sur juillet**. Tous relèvent une légère baisse de la fréquentation étrangère au profit de la fréquentation française.

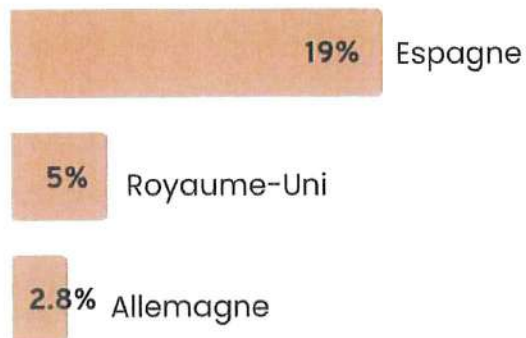
En conclusion, le ressenti des professionnels interrogés fait ressortir une saison supérieure à l'année dernière en terme de fréquentation. Ces derniers constatent une diminution du pouvoir d'achat et une baisse de la consommation des visiteurs, dont le comportement semble avoir changé. Le client reste moins longtemps et devient plus exigeant. Une hausse des incivilités est également constatée.

3. ZOOM SUR DESTINATION BIARRITZ

01. Fréquentation de l'Office de Tourisme

Durant les deux mois d'été, l'accueil rénové de Destination Biarritz reçu et informé **45 376 personnes vs 39 389 sur la même période 2022.**

Top 3 des nationalités



Top 3 des régions



Par rapport à 2022, les liaisons aériennes avec Francfort, Cologne et Munich installent l'Allemagne à la troisième place des nationalités étrangères reçues à l'Office de Tourisme, supplantant la Belgique. Le tourisme de proximité est à la hausse avec la Nouvelle-Aquitaine en deuxième position passant devant Auvergne-Rhône-Alpes. Les préoccupations concernant le pouvoir d'achat ont un impact certain.

02. Type de demandes reçues à l'accueil



1. Les incontournables à faire à Biarritz et alentours
2. La mobilité (notamment vers l'Espagne et l'intérieur du Pays basque)
3. Les visites guidées et les animations

L'office durant l'été

- Ouvert tous les jours de 9h à 19h
- 10 saisonniers présents
- 4 personnes en permanence face au public + accueil au Phare et à la Chapelle Impériale

03. Vente de produits touristiques

A l'accueil et sur site internet sont vendus de l'hébergement, des sites, et diverses activités. On constate sur ces deux mois d'été que c'est **sur le site internet** qu'a lieu la majorité des ventes avec respectivement **64% en juillet** et **63% en août**. Beaucoup de réservations de dernière minute se font au comptoir de l'accueil, notamment pour les visites guidées.



Exemples de produits en vente

Visites guidées et audioguides de l'OT, visites de l'Hermione, chambres hôtels, excursions organisées...

04. Focus sur les visites guidées



L'Office de Tourisme a proposé durant tout l'été **une visite quotidienne** (sauf le samedi) avec guides conférenciers (un permanent et une saisonnière).

359 réservations effectuées depuis le 1er juillet



756 personnes accompagnées

Les 2 **nouvelles thématiques** mises en place cette année ont été plébiscitées et les réservations se répartissent comme suit :

22%

Villas de l'avenue de l'Impératrice

26%

Années Folles et l'Art Déco à Biarritz

52%

Des baleines aux Tontons surfeurs proposée 4 fois / sem



L'engouement pour ces visites ne se dément pas avec déjà 12 visites de groupes prévue jusqu'à début octobre incluant celle de la Chapelle.

05. Focus sur la Chapelle Impériale et le Phare



15 485 visiteurs ont gravi les 248 marches menant au sommet du **Phare**

Ouvert tous les jours de 10h30 à 19h sauf en cas de météo défavorable



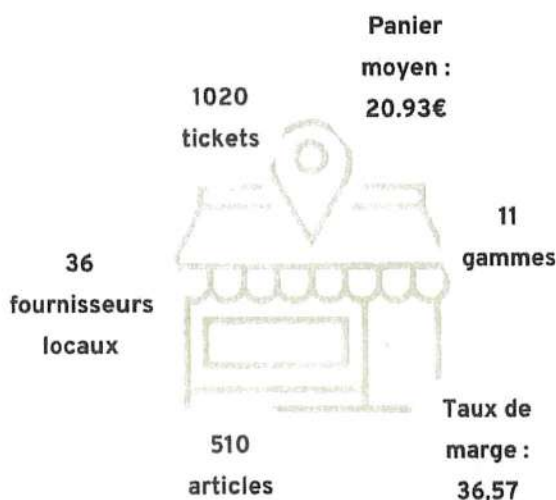
619 personnes ont visité la **Chapelle Impériale**

Ouverte 2 après-midi/semaine.

06. Nouveauté ! Focus sur la Boutique

Depuis le 1er juillet 2023, 50m² de l'accueil sont dédiés à la **Boutique de Destination Biarritz**. Avec un positionnement durable, cette boutique est la vitrine du savoir-faire local.

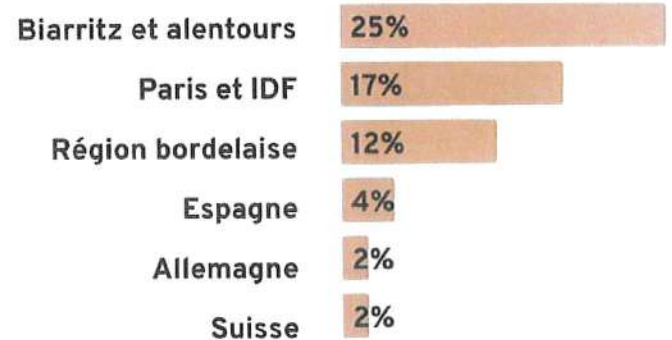
Après 2 mois d'exploitation la Boutique en quelques chiffres :



Quelques produits phare :

Produits dérivés Biarritz : stylo 4 couleurs, carafe, magnets, boule de Noël, parapluie...

Focus clientèle de la Boutique :



Au sein de Javalquinto, site emblématique de la ville, la nouvelle boutique est un Succès ! Non seulement, elle **contribue au développement économique local** mais elle favorise la **capacité en auto-financement** de l'Office de Tourisme.

Elle permet ainsi :

- De montrer aux résidents les offres et services que l'on retrouve au sein de l'Office de Tourisme (visites, billetterie spectacles, etc) ;
- De leur proposer une nouvelle destination d'achat avec une sélection de produits exclusifs ;
- De prolonger, intensifier l'expérience des visiteurs. Elle devient Symbole de l'amélioration de la qualité des services et de l'accueil ;
- De coordonner des actions ciblées avec les acteurs locaux du tourisme.

Enfin, apporteuse d'affaires et accompagnatrice aux professionnels, c'est autour d'un plan stratégique concret, que la marque Destination Biarritz deviendra visible.

Il est vital d'assurer un bon référencement innovant et qualitatif pour continuer de fidéliser la clientèle.

07. Une communauté engagée

La communauté en chiffres*

 26 123 abonnés

 39 477 abonnés

 5 009 abonnés

*au 31/08/23



Facebook et Instagram enregistrent en juillet et août des pics de fréquentations. Cette période comptabilise **1 313 232 impressions**.

Les abonnés nous sollicitent énormément sur les réseaux sociaux pour connaître le **programme des animations pendant l'été** ou les éventuels **changements de dernière minute**. Ils partagent également de nombreuses photos qu'ils apprécient de voir repartagées.

08. Le site web, source d'information touristique



124 870
visites en juillet et août
pour **253 935** pages vues



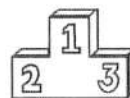
10 385
visites en juillet et août
(vs 8 788 sur la même période 2022)



Malgré le bon référencement (Destination Biarritz se positionne premier dans de très nombreuses recherches sur Biarritz), cette baisse peut s'expliquer par l'essor des réseaux sociaux et les nouvelles habitudes des usagers. Ceux-ci vont en effet chercher l'info en priorité sur ces supports. Un lien vers le site internet dans les différents posts est systématiquement intégré.

Les pages les + vues

1. Agenda
2. Feu d'artifice 15 août
3. Accueil



Origine des visiteurs

1. France
2. Espagne
3. Royaume-Uni

09. La qualité, une priorité

49 avis Google

★ 4.16/5 de moyenne



8 réclamations
reçues et traitées

REUNION DU COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC BIARRITZ TOURISME Du 13 octobre 2023

Le 13 octobre 2023, le Comité de Direction de l'EPIC BIARRITZ TOURISME, s'est réuni à Biarritz Tourisme, sous la présidence de Monsieur Richard TARDITS, Président de l'EPIC Biarritz Tourisme, Adjoint au Maire de la Ville de Biarritz.

Présents sous la Présidence de Richard TARDITS : Maider Arosteguy, Stéphanie Alvarez, Fabrice Bastien, Elena Bidegain, Sarah Brémond, Sébastien Carrère, Jean-Pierre Istre, Catherine Neumann, Anne Pinatel, Jean-Marie Tourré.

Excusés : Anne-Cécile Purvis-Durand, Patricia Pourvahab, Christelle Rodet Stéphane Turin.

Assistaient également : Geneviève Fontaine, Bénédicte Blandino-Larcher, Christine Laplace, Sylvie Sallenave.

Délibération 2 – Point activité commerciale 2023

Monsieur Richard Tardits, Président et Madame Geneviève Fontaine Directrice Générale de l'EPIC Biarritz Tourisme, demandent à la Responsable du Pôle Commercial de présenter aux administrateurs le point de l'activité 2023 (cf. document).

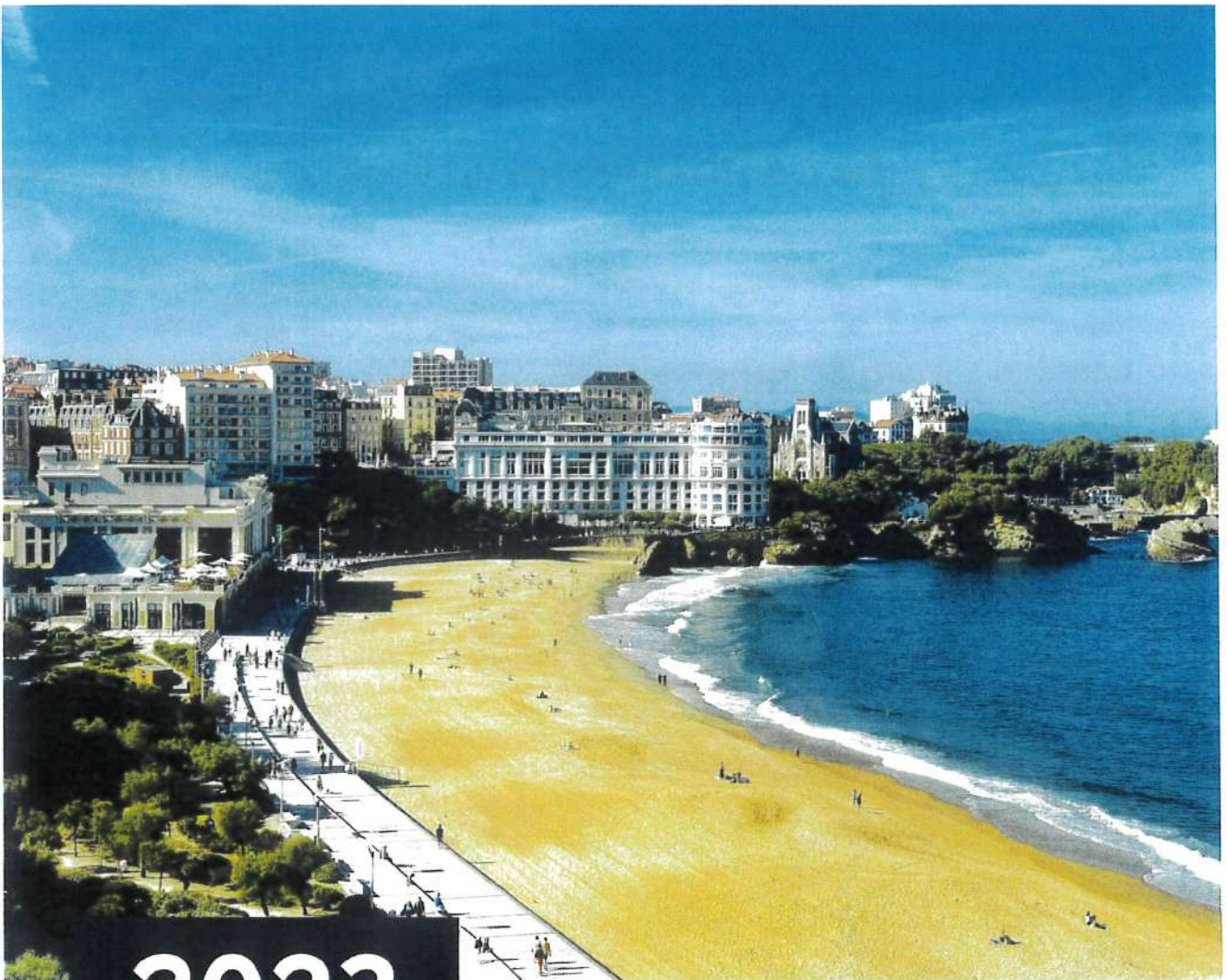
Ce rapport est adopté à l'unanimité par les membres du Comité de Direction de Biarritz Tourisme.

Pour extrait conforme,



Le Président
Richard TARDITS

ACTIVITÉ COMMERCIALE



2023

SOMMAIRE

COMMERCIALISATION

01. **Activité commerciale/Produits**
02. **Accueils & repérages clients**
03. **Fidélisation clients récurrents**
04. **Amélioration des services**
05. **Demandes congrès/expos**
06. **Nouveaux événements confirmés**



01. ACTIVITÉ COMMERCIALE/PRODUITS

1. Commercialisation des salles

La commercialisation des salles dont Destination Biarritz a la gestion - espaces de congrès, parc des expositions et salle de spectacles - est revenue à fin août à des **niveaux d'avant Covid en termes de chiffres d'affaires**, moins que le réalisé en 2022, une année exceptionnelle grâce aux reports d'événements.

Ainsi, le chiffre d'affaires locatif réalisé à fin août atteint le CA réalisé en 2019 aux mêmes dates (Hors G7).

Le calendrier de réservation se remplit avec **une dimension court terme de plus en plus forte**, une tendance qui est devenue aujourd'hui la norme.

Les spectacles continuent à avoir une activité soutenue, avec 80 séances à fin août, soit plus de 2 spectacles en moyenne par semaine, pour une offre culturelle toujours riche et variée.

La **gestion du planning de nos salles** sur l'année 2023 a été très complexe à gérer. Des **périodes** très demandées ont été **bloquées** à la commercialisation :

- pour le positionnement du nouveau festival du Film (septembre-octobre),
 - pour un projet de Festival d'Humour (juin) finalement pas confirmé,
- Aussi, les travaux de rénovation des sièges de l'auditorium du Bellevue et du Théâtre du Casino ont bloqué ces espaces en fin octobre-novembre. Finalement les travaux au Casino Municipal ont été reportés à février 2024.

Malgré ces contraintes, grâce au travail et à la persévérance des équipes commerciales, les prévisions pour la fin d'année se précisent et sont **très positives pour l'atteinte de l'objectif budgétaire**.



COMMERCIALISATION

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 064-408426898-20231106-D2_311023-DE

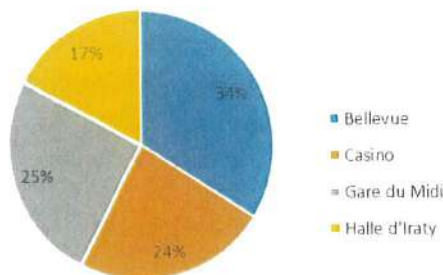


CA location salles



Répartition du chiffre d'affaires global par site

% CA locatif global



2023	Nbre événements	Participants
Spectacle (SP)	63	67 354
Manifestation Privée (PR)	7	1 532
Manifestation Professionnelle (P)	42	14 618
Manifestation Publique (PU)	24	101 072
Total	136	184 576

Données à fin août 2023

ACTIVITÉ COMMERCIALE

//POINT OCTOBRE 2023



2. Billetterie

Le chiffre d'affaires du service billetterie réalisé cette année jusqu'à fin août :

- 35 000 € de commissions sur billets vendus
- 10 000 € de forfait de mise en vente billetterie
- 2 000 € cartes fidélité

Au global les ventes des spectacles de Malandain Ballet Biarritz (Le Temps d'aimer compris) sont en progression sur la période par rapport à 2022, malgré une communication maladroite de MBB pour le Temps d'aimer, concernant les commissions appliquées sur tous les réseaux de vente, Destination Biarritz comprise.

3. Régie publicitaire

Atteinte de 98% de l'objectif de chiffre d'affaires de 115 000€ pour la régie publicitaire.

La vente des supports publicitaires 2024 a démarré.

4. Club Partenaires

Le Club Partenaires lancé il y a 1 an réunit à ce jour **110 structures** représentant 78 adhésions grand public et 77 adhésions réseaux professionnels.

L'accueil des partenaires est **très positif** : les rendez-vous réguliers, "cafés inspirants", la mise en relation, la communication et le partage de sujets stratégiques pour tous et d'informations utiles pour le business des professionnels touristiques et l'accueil des touristes à Biarritz.

La campagne d'adhésion pour l'année 2024 démarre déjà, avec la recherche de nouveaux partenaires engagés à nos côté pour le rayonnement touristique de notre destination.

5. Produits touristiques

Depuis le 1er janvier 2023, seuls les produits des adhérents du Club des Partenaires sont visibles sur le site de Destination Biarritz, ce qui explique un chiffre d'affaires des ventes à date, en légère baisse (51 673 €HT vs 52 824 €HT en 2022)

En revanche, **le résultat à date s'améliore de +32%** grâce au développement des ventes de produits internes (visites guidées, Phare, Chapelle Impériale...).

Résultat Elloha à date



02. EDUCTOUR & REPÉRAGES CLIENTS

EDUCTOUR & WORKSHOP fin juin

L'équipe MICE a sélectionné **8 clients potentiels**, après un gros travail de qualification, que nous avons invités à Biarritz avec la participation de 9 partenaires (hôteliers, agences, la SNCF...).

Au programme le tapis rouge à l'ouverture de la toute 1ère édition du Festival du film Nouvelles Vagues, mais surtout présentation de nos centres de congrès, une demi-journée de rencontre des partenaires 9 présents avec présentation de leurs différentes prestations, après-midi de découverte de la ville, visite de différents établissements partenaires ...

Pas encore d'événement confirmé suite à cette opération, mais les retombées de ce type d'opération sont rarement immédiates.

Un 2ème événement est prévu avant la fin d'année.

L'équipe tourisme d'affaires fait en moyenne minimum 2-3 accueils ou rdv de repérage par mois pour des projets à l'étude. Ces accueils sont essentiels pour conclure des affaires.

03. FIDÉLISATION CLIENTS RÉCURRENTS

L'équipe spectacles continue son travail de gestion des demandes entrantes de producteurs nouveaux, des 2 principaux clients fidèles (Euterpe et Entractes Organisation), et également des nombreux spectacles soutenus par la ville.

L'équipe tourisme d'affaires :

1/ Confirmation d'événements professionnels fidèles à Biarritz :

- Signature de contrats cadres de 3 ans avec Comexposium pour One to One Expérience Clients (700 pax - semaine 40) et de 5 ans pour le Congrès Pharma A3P (800 pax - semaine 41).
- Nouvelle proposition d'accueil en 2024 pour un client gagné en 2022 (secteur aéronautique - 500 pax) et qui a confirmé officiellement son retour à Biarritz pour une 3ème édition.
- Contrat cadre pour 2 éditions (2023 et 2025) pour le Congrès ATHS (semaine 43)
- Congrès APPAC (250 pax) : contrat cadre pour 3 nouvelles années;
- Congrès NSFA (300 pax): contrat cadre pour 3 ans à partir de 2025 (fin juin)

2/ Fidélisation de salons et autres événements à la Halle d'Iraty :

- Signature d'un nouveau contrat cadre de 3 ans avec Expomedia, organisateur de 3 salons grand public et 2/3 salons professionnels tous les ans à Biarritz;
- Accueil d'un nouveau salon pro dédié aux CSE en mars à la Halle d'Iraty;
- 2ème édition du festival OCEAN FEST en avril sur 2 jours;
- Signature d'un contrat cadre de 3 ans pour l'accueil du Village Départ du 4L Trophy en février;
- Signature d'un contrat cadre de 3 ans pour l'accueil du Village départ du Marathon de Biarritz

04. AMELIORATION SERVICES

- **Renouvellement de la certification ISO 20121** des différents sites gérés par Destination Biarritz et obtention du label Destination Innovante Durable ;
- Mise en place du nouveau **référencement traiteurs** en accord avec l'engagement développement durable;
- Les **sites de congrès** :
 - Nouvelle sonorisation de l'auditorium du Bellevue
 - **Nouveau mobilier** pour les salles de réunion du Bellevue et les sous-commissions du Casino Municipal.
 - Modernisation du **parquet** des salles de réunion du Bellevue;
 - **Rénovation des salles de sous-commission** du Casino (sol, peinture, rideaux).

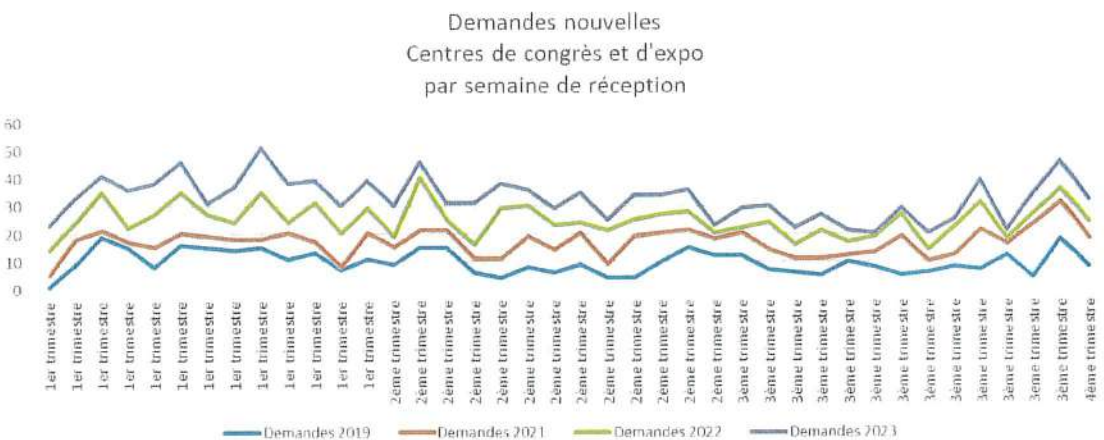




05. DEMANDES CONGRES/EXPO

Un **total de 309 nouvelles demandes** traitées par l'équipe tourisme d'affaires sur les 40 semaines depuis janvier 2023. Elles sont stables par rapport à l'année dernière, en recul par rapport à avant Covid (-19% vs 2019).

Les **mêmes périodes** (mai-juin, septembre-octobre hors vacances scolaires) sont dans le top des demandes, périodes où l'indisponibilité des espaces et/ou des hôtels ne permet pas de travailler un certain nombre de ces demandes.



Analyse nouvelles demandes 2023	Nombre
Nouvelles demandes reçues	309
Dossiers ouverts	155
Perdus	57
Dossiers confirmés	50
Hôtel/restaurant/autre lieu choisi à Btz Pays Basque	8
Demandes hors salles/des infos	97
Pas de dispo salles/hôtels//format inadapté//projet annulé	49
En cours	48
Taux de transformation	32%

Cette analyse ne comprend pas les clients fidèles, dossiers récurrents, demandes Mairie

06. NOUVEAUX ÉVÈNEMENTS CONFIRMÉS 2024

Quelques nouveaux événements confirmés pour 2024 dans nos sites :



Médical : Journées Francophones de Médecine Nucléaire (500 pax) au Bellevue, CONGRES JOUM d'Onco-Urologie Médicale, Bellevue, en juin (350 pax), CONGRES SFLS au Casino en novembre (800 pax), CONGRES AESTHETICA (150 pax) fin juin au Bellevue



Secteur syndical/institutionnel : Rencontre des élus locaux et Agents du 64 (plus de 1000 élus) en mai au Bellevue, Congrès syndical secteur AERONAUTIQUE ESPACE DEFENSE (300 pax) en novembre au Bellevue



Autres secteurs: Convention BTP (350 pax) en janvier au Bellevue, Conférence Internationale PERCOM (500 pax) au Bellevue en Mars, Séminaire Centrakor (300 pax) au Casino en mai, Séminaire Managers LA POSTE (220 pax) en juin au Casino, 3ème édition chez nous de Surfin'Bitcoin (700 pax) fin août au Casino, Congrès Tout Faire (300 pax) en septembre au Bellevue



Sport : Championnat de France fr Surf souhaiterait revenir tous les ans à Biarritz



Caritatif : 2ème édition d'OCEAN FEST fin avril sur 2 jours à la Halle d'Iraty au bénéfice de l'ONG Surfrider Fondation



Nouveaux événements à la Halle d'Iraty : confirmation 2ème édition de Biarritz Japan festival en mars, un Salon pro dédié aux CSE en avril, la Journée des Collégiens du 64 (1 500 collégiens - 16 mai) et Soirée Paillou d'Or pour récompenser les bénévoles des Associations Sportives avant les Jeux Olympiques.

REUNION DU COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC BIARRITZ TOURISME Du 13 octobre 2023

Le 13 octobre 2023, le Comité de Direction de l'EPIC BIARRITZ TOURISME, s'est réuni à Biarritz Tourisme, sous la présidence de Monsieur Richard TARDITS, Président de l'EPIC Biarritz Tourisme, Adjoint au Maire de la Ville de Biarritz.

Présents sous la Présidence de Richard TARDITS : Maider Arosteguy, Stéphanie Alvarez, Fabrice Bastien, Elena Bidegain, Sarah Brémond, Sébastien Carrère, Jean-Pierre Istre, Catherine Neumann, Anne Pinatel, Jean-Marie Tourré.

Excusés : Anne-Cécile Purvis-Durand, Patricia Pourvahab, Christelle Rodet Stéphane Turin.

Assistaient également : Geneviève Fontaine, Bénédicte Blandino-Larcher, Christine Laplace, Sylvie Sallenave.

Délibération n° 3 – Prévisionnel 2023 et Décision Modificative 2023

Madame Sylvie SALLENAVE, Agent Comptable de Biarritz Tourisme présente aux administrateurs le prévisionnel (cf. document).
Ce rapport est adopté à l'unanimité par les membres du Comité de Direction de Biarritz Tourisme.

Sylvie SALLENAVE, présente également la Décision Modificative 2023.
Ce rapport est voté à l'unanimité.

Pour extrait conforme,



Le Président
Richard TARDITS

REPUBLIQUE FRANCAISE

COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT

EPIC BIARRITZ TOURISME

POSTE COMPTABLE DE CABINET JF LASSALLE ET ASSOCIES

Service Public Local

.....

M4X

DECISIONS MODIFICATIVES

ANNEE 2023

	I - Informations générales
p. 2	Modalités de vote du budget
	II - Présentation générale du budget
p. 3	A1 - Vue d'ensemble - Sections
p. 4	A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres
p. 5	A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p. 7	B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p. 8	B2 - Balance générale du budget - Recettes
	III - Vote du Budget
p.	A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses - Articles
p.	A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes - Articles
p.	B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.	B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.	B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles
	IV - ANNEXES
	A - Eléments du bilan
p.	A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
p.	A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
p.	A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
p.	A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
p.	A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
p.	A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes
p.	A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements
p. 9	A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations
p.	A3.2 - Etalement des provisions
p. 12	A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
p. 13	A4.2- Equilibre des opérations financières - Recettes
p.	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation
p.	A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement
p.	A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation
p.	A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement
p.	A6 - Etat des charges transférées
p.	A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers
	B - Engagements hors bilan
p.	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie (2)
p.	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement
p.	B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget
p.	B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail
p.	B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé
p.	B1.6 - Etat des autres engagements donnés
p.	B1.7 - Etat des engagements reçus
p.	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents
p.	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents
	C - Autres éléments d'informations
p.	C1.1 - Etat du personnel
p.	C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie
p.	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)
p.	C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)
p.	D - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	

I - L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau Chapitre pour la section d'exploitation ;
- au niveau Chapitre pour la section d'investissement.
- Sans les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III B 3 .

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense << opération d'équipement >>.

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement)

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne << Pour mémoire >>) s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

Si le présent budget est un budget supplémentaire, reporter le budget primitif et le cumul des décisions budgétaires du budget en cours.

V - Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	349 172.00	349 170.66
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	0.00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	0.00 (si déficit)	1.34 (si excédent)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)		349 172.00	349 172.00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)	- 88 155.00	- 88 155.00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0.00	0.00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	0.00 (si solde négatif)	0.00 (si solde positif)
	=	=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		- 88 155.00	- 88 155.00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)		261 017.00	261 017.00
----------------------------	--	-------------------	-------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES****AZ****DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (I)	Restes à réaliser N-1 (2) (II)	Propositions nouvelles	VOTE (3) (III)	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	2 684 666,48		411 071,00	411 071,00	3 095 737,48
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 446 865,52		155 804,00	155 804,00	2 602 669,52
014	Atténuations de produits					
65	Autres charges de gestion courante	3 071,00		5,00	5,00	3 076,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 134 603,00		566 880,00	566 880,00	5 701 483,00
66	Charges financières	10 420,00		- 3 420,00	- 3 420,00	7 000,00
67	Charges exceptionnelles					
68	Dotations aux provisions et aux dépréciations (4)					
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)					
022	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses réelles d'exploitation	5 145 023,00		563 460,00	563 460,00	5 708 483,00
023	Virement à la section d'investissement (6)	358 531,00		-304 654,00	-304 654,00	53 877,00
042	Opé.d'ordre de transferts entre sections (6)	240 406,00		90 366,00	90 366,00	330 772,00
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la sec.d'exp. (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	598 937,00		-214 288,00	-214 288,00	384 649,00
	TOTAL	5 743 960,00		349 172,00	349 172,00	6 093 132,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**6 093 132,00****RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap	Libellé	Budget de l'exercice (I)	Restes à réaliser N-1 (2) (II)	Propositions nouvelles	VOTE (3) (III)	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuation de charges	54 308,00		- 5 653,00	- 5 653,00	48 655,00
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	3 537 788,00		294 361,66	294 361,66	3 832 149,66
73	Produits issus de la fiscalité (7)					
74	Subventions d'exploitation	1 450 112,00		- 148 904,00	- 148 904,00	1 301 208,00
75	Autres produits de gestion courante					
	Total des recettes de gestion des services	5 042 208,00		139 804,66	139 804,66	5 182 012,66
76	Produits financiers					
77	Produits exceptionnels			141 117,00	141 117,00	141 117,00
78	Reprises sur provisions et sur dépréciations (4)			68 249,00	68 249,00	68 249,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	5 042 208,00		349 170,66	349 170,66	5 391 378,66
042	Opé.d'ordre de transferts entre sections (6)					
043	Opé.d'ordre à l'intérieur de la sec.fonct. (6)					
	Total des recettes d'ordre d'exploitation					
	TOTAL	5 042 208,00		349 170,66	349 170,66	5 391 378,66

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (1)**701 753,34**

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES**6 093 132,00**

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**SECTION D'EXPLOITATION - CHAPITRES****AZ****Pour Information :****AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU
PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)****384 649,00**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(1) cf Modalités de vote - (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M49.

(6) DE 023 - RI 021 ; DI 040 - RE 042 ; RI 040 - DE 042 ; DI 041 - RI 041 ; DE 043 - RE 043

(7) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

(8) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement. (9) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir détail Annexe IVA7).

(10) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10. (11) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

AS

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (I)	Restes à réaliser N-1 (2) (II)	Propositions nouvelles	VOTE (3) (III)	TOTAL IV = I + II + III
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00		- 35 264,00	- 35 264,00	4 736,00
21	Immobilisations corporelles	855 543,00		- 46 241,00	- 46 241,00	809 302,00
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des opérations d'équipement					
	Total des dépenses d'équipement	895 543,00		- 81 505,00	- 81 505,00	814 038,00
10	Dotations, fonds divers et réserves					
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	32 050,00		- 6 650,00	- 6 650,00	25 400,00
18	Compte de liaison : affectation à ...(8)					
26	Particip. et créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
020	Dépenses imprévues					
	Total des dépenses financières	32 050,00		- 6 650,00	- 6 650,00	25 400,00
4581	Total des opé. pour compte de tiers (9)					
	Total des dépenses réelles d'investissement	927 593,00		- 88 155,00	- 88 155,00	839 438,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)					
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des dépenses d'ordre d'invest.					
	TOTAL	927 593,00		- 88 155,00	- 88 155,00	839 438,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)	
--	--

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	
---	--

839 438,00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (I)	Restes à réaliser N-1 (2) (II)	Propositions nouvelles	VOTE (3) (III)	TOTAL IV = I + II + III
13	Subventions d'investissement					
16	Emprunts et dettes assimilées	250 000,00		270 000,00	270 000,00	520 000,00
20	Immobilisations incorporelles					
21	Immobilisations corporelles					
22	Immobilisations reçues en affectation					
23	Immobilisations en cours					
	Total des recettes d'équipement	250 000,00		270 000,00	270 000,00	520 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)					
106	Réserves (10)					
18	Compte de liaison : affectation ... (8)					
26	Particip. créances rattachées à des particip.					
27	Autres immobilisations financières					
	Total des recettes financières					
4582	Total des opé. pour compte de tiers (9)					
	Total des recettes réelles d'investissement	250 000,00		270 000,00	270 000,00	520 000,00
021	Virement de la section d'exploitation (6)	358 531,00		-304 654,00	-304 654,00	53 877,00
040	Opé. d'ordre de transferts entre sections (6)	240 406,88		-53 501,00	-53 501,00	186 905,88
041	Opérations patrimoniales (6)					
	Total des recettes d'ordre d'investissement	598 937,88		-358 155,00	-358 155,00	240 782,88
	TOTAL	848 937,88		- 88 155,00	- 88 155,00	760 782,88

	+	
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)		78 655,12
	=	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		839 438,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles d'exploitation sur les dépenses réelles d'exploitation.

Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la région.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION D'INVESTISSEMENT (11)	240 782,88
---	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET**BALANCE GENERALE DU BUDGET****BT****1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	411 071,00		411 071,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	155 804,00		155 804,00
014	Atténuations de produits			
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>			
65	Autres charges de gestion courante	5,00		5,00
66	Charges financières	-3 420,00		-3 420,00
67	Charges exceptionnelles		143 867,00	143 867,00
68	Dotations aux amort.,aux dépréciations et aux prov.		-53 501,00	-53 501,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés (4)			
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>			
022	Dépenses imprévues			
023	<i>Virement à la scetion d'investissement</i>		-304 654,00	-304 654,00
	Dépenses d'exploitation - Total	563 460,00	-214 288,00	349 172,00

+

D002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES**349 172,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, Fonds divers et réserves			
13	Subventions d'investissements			
14	<i>Provisions règlementées et amortissements dérogatoires</i>			
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>			
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non budgétaire)	-6 650,00		-6 650,00
18	Compte de liaison : affectation			
	Total des opérations d'équipement			
20	Immobilisations incorporelles	-35 264,00		-35 264,00
21	Immobilisations corporelles (6)	-46 241,00		-46 241,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)			
23	Immobilisations en cours (6)			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	<i>Amortissements des immobilisations (reprises)</i>			
29	<i>Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)</i>			
39	<i>Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)</i>			
4581	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	<i>Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>			
3...	Stocks			
020	Dépenses imprévues			
	Dépenses d'investissement - Total	-88 155,00		-88 155,00

+

D001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES**-88 155,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires ;

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié;

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 hab.;

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires; (6) Hors chapitres opérations d'équipement

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recettes, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

BALANCE GENERALE DU BUDGET

Envoyé en préfecture le 06/11/2023

Reçu en préfecture le 06/11/2023

Publié le

ID : 064-408426898-20231106-D3_311023-DE



2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuation de charges	-5 653,00		-5 653,00
60	Achats et variation des stocks (3)			
70	Ventes de produits fabriqués, prestations ...	294 361,66		294 361,66
71	Production stockée (ou déstockage) (3)			
72	Production immobilisée			
73	Produits issus de la fiscalité (8)			
74	Subventions d'exploitation	-148 904,00		-148 904,00
75	Autres produits de gestion courante			
76	Produits financiers			
77	Produits exceptionnels	141 117,00		141 117,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	68 249,00		68 249,00
79	Transferts de charges			
Recettes de fonctionnement - Total		349 170,66		349 170,66

+

R002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

1,34

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES
349 172,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)			
13	Subventions d'investissements			
14	Provisions règlementées et amortissements dérogatoires			
15	Provisions pour risques et charges (5)			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	270 000,00		270 000,00
18	Compte de liaison : affectation			
20	Immobilisations incorporelles			
21	Immobilisations corporelles			
22	Immobilisations reçues en affectation			
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières			
28	Amortissements des immobilisations		- 53 501,00	-53 501,00
29	Provisions pour dépréciation des immobilisations (5)			
39	Provisions pour dépréciation des stocks et en-cours (5)			
45X-2	Opérations pour compte de tiers (7)			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices			
3...	Stocks			
021	Virement de la section de fonctionnement		-304 654,00	- 304 654,00
Recettes d'investissement - Total		270 000,00	-358 155,00	-88 155,00

+

R001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

+

AFFECTATION AU COMPTE 106

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES
-88 155,00

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS

IV
A3.1

A3.1- ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
Provisions réglementées et amortissements dérogatoires						
Amortissements dérogatoires						
Provision spéciale de réévaluation						
Autres provisions réglementées						
Provisions pour risques et charges (2)			65 499,00	65 499,00	65 499,00	
Provisions pour litiges RISQUE PRUDHOMMALE		31/12/2022	65 499,00	65 499,00	65 499,00	
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques						
Dépréciations(2)			55 612,36	55 612,36	2 750,00	52 862,36
- des immobilisations NON VALEURS COMPTES FINANCIERS		31/12/2022	55 612,36	55 612,36	2 750,00	52 862,36
- des stocks de matières premières et de produits et des en-cours de production						



IV - ANNEXES							IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS							A3.1
A3.1- ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS							
PROVISIONS ET DEPRECIATIONS BUDGETAIRES							
Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N	
AL BUDGETAIRES	3 071,00		121 111,36	121 116,36	68 254,00	52 862,36	

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DES PROVISIONS

IV
A3.1

A3.1- ETAT DES PROVISIONS ET DES DEPRECIATIONS

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS SEMI-BUDGETAIRES

Nature de la provision ou de la dépréciation	Dotations inscrites au budget de l'exercice (1)	Date de constitution	Montant des prov. et dépréciations constituées au 1/1/N	Montant total des prov. et dépréciations constituées	Reprises inscrites au budget de l'exercice	SOLDE prévisionnel au 31/12/N
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (2)						
Provisions pour litiges RISQUE PRUDHOMMALE		31/12/2022	65 499,00		65 499,00	
Provisions pour pertes de change						
Autres provisions pour risques COMPTES FINANCIERS		31/12/2022	55 612,36		2 750,00	52 862,36
Dépréciations (2)			55 612,36			
- des stocks d'autres approvisionnements et de marchandises						
- des comptes de tiers						
- des comptes financiers NON VALEURS		31/12/2022	55 612,36			
TOTAL SEMI-BUDGETAIRES			176 723,72		68 249,00	52 862,36

(1) Nouvelles ou abondement d'une provision ou d'une dépréciation déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision ou de la dépréciation.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	A4.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) BP + BS + DM	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES	32 050,00	-6 650,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	32 050,00	-6 650,00	
1641	EMPRUNTS EN EURO	32 050,00	-6 650,00	
	Dépenses et transferts à déduire des ressources	0,00		
	Transferts entre sections	0,00		

	Opér. de l'exercice	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL
Dépenses à couvrir par des ressources propres	25 400,00			25 400,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan des comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	A4.2

A4.2 - DETAIL DES OPERATIONS FINANCIERES EN RECETTES

Art	Libellé	Budget de l'exercice (hors RAR) BP + BS + DM	Recettes votées	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a+b	598 937,88	-358 155,00	
	<i>Ressources propres internes de l'année (b)</i>	240 406,88	-53 501,00	
2805	<i>Amortissement logiciels BT</i>	15 056,61		
28135	<i>Instal.agenc.aménag. des constructions</i>	31 477,41		
28157	<i>Amortissements Agenc.Inst. Halle Iraty</i>	139 763,11	-53 501,00	
28181	<i>AMORTIS AGENC BS/OTB/BC</i>	54 109,75		
021	Virement de la section de fonct.	358 531,00	-304 654,00	

	Opérations de l'exercice	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R 106 (4)	TOTAL
Total ressources propres disponibles	240 782,88		78 655,12		319 438,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	25 400,00
Ressources propres disponibles	319 438,00
Solde	294 038,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique



IV - ANNEXE
ARRETE ET SIGNATURES

D - ARRETE - SIGNATURES

Nombre de membres en exercice 15
Nombre de membres présents 14
Nombre de suffrages exprimés 14
VOTES : Pour
 Contre
 Abstentions
Date de convocation : 26/09/2024

Présenté par GENEVIEVE FONTAINE DIRECTRICE GENERALE ,
A BIARRITZ , le 13 OCTOBRE 2023
GENEVIEVE FONTAINE DIRECTRICE GENERALE ,

Délibéré par COMITE DE DIRECTION DE BIARRITZ TOURISME
, réuni en session ORDINAIRE
A BIARRITZ , le 13 OCTOBRE 2023

Les membres DU COMITE DE DIRECTION ,

Certifié exécutoire par GENEVIEVE FONTAINE DIRECTRICE
le
et de la publication le .

, compte tenu de la transmission en préfecture,

A BIARRITZ Le 13 OCTOBRE 2023

REUNION DU COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC BIARRITZ TOURISME Du 13 octobre 2023

Le 13 octobre 2023, le Comité de Direction de l'EPIC BIARRITZ TOURISME, s'est réuni à Biarritz Tourisme, sous la présidence de Monsieur Richard TARDITS, Président de l'EPIC Biarritz Tourisme, Adjoint au Maire de la Ville de Biarritz.

Présents sous la Présidence de Richard TARDITS : Maider Arosteguy, Stéphanie Alvarez, Fabrice Bastien, Elena Bidegain, Sarah Brémond, Sébastien Carrère, Jean-Pierre Istre, Catherine Neumann, Anne Pinatel, Jean-Marie Tourré.

Excusés : Anne-Cécile Purvis-Durand, Patricia Pourvahab, Christelle Rodet Stéphane Turin.

Assistaient également : Geneviève Fontaine, Bénédicte Blandino-Larcher, Christine Laplace, Sylvie Sallenave.

Délibération n° 4 – Régie

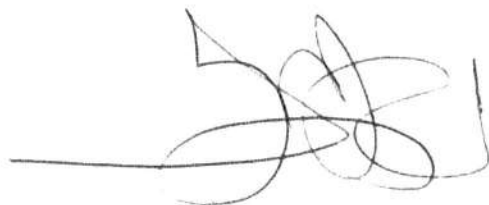
Madame Geneviève Fontaine, Directrice Générale de Biarritz Tourisme présente ce rapport et demande, afin d'assurer la mise en conformité des procédures de Biarritz Tourisme / Destination Biarritz, aux Administrateurs du Comité de Direction de se prononcer sur :

- 1- La clôture définitive de la **régie Bar et Pauses**,
- 2- La création de la **régie de recettes concernant la Boutique**,
- 3- La modification de la **régie de recettes** pour la perception des recettes de la boutique de l'accueil et des activités commerciales liées à l'accueil de Biarritz Tourisme.

Cf. annexes

Ces décisions sont adoptées à l'unanimité par les membres du Comité de Direction de Biarritz Tourisme.

Pour extrait conforme,



Le Président
Richard TARDITS



Acte de clôture d'une régie concernant la régie de recettes

Les membres du Comité de Direction De Biarritz Tourisme se voient soumettre un acte de clôture d'une régie concernant la régie de recettes de l'Office du Tourisme pour la perception des recettes bars.

Vu décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

Vu les articles R.423-32-2 et R.423-57 du Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu l'article L.315-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles ;

Vu l'article L.6143-7 du Code de la Santé Publique ;

Vu l'arrêté du 3 septembre 2001 relatif aux taux de l'indemnité de responsabilité susceptible d'être allouée aux régisseurs d'avances et aux régisseurs de recettes relevant des organismes publics et montant du cautionnement imposé à ces agents ;

Vu l'arrêt conforme de l'agent comptable du 19 juillet 2023 ;

Les membres DECIDENT de fermer une régie de recettes pour l'exploitation des bars de Tourisme de BIARRITZ.

ARTICLE 1er : Une régie de recettes bars avait été créée en date du 13 Avril 2001 par le comité de direction de Biarritz Tourisme.

ARTICLE 2 : Cette régie est installée 1 Square d'Ixelles – 64200 Biarritz.

ARTICLE 3 : La régie encaissait le règlement des ventes de consommations lors de la tenue des bars et lors des pauses café pendant la tenue des évènements et spectacles sur Biarritz.

ARTICLE 4 : Les recettes désignées à l'article 3 étaient encaissées selon les modes de recouvrement suivants :

1°/ Espèces

2°/ Chèques bancaires

3°/ Carte bancaire

ARTICLE 5 : Un fonds de caisse d'un montant de 700 € mis à disposition du régisseur a été restitué le 16 Mars 2022 contre signature.

ARTICLE 6 : Le montant de l'encaisse au titre de l'année 2022 jusqu'à sa fin d'activité était de 3 528€. La régie étant inactive depuis le 12 Février 2022.

ARTICLE 7 : La régie étant fermée, le régisseur est libéré de ses fonctions et peut entamer les démarches pour clôturer son adhésion à l'AMF, sa responsabilité n'étant plus engagée.

L'acte est adopté à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus

Geneviève FONTAINE

Directrice Générale



Acte constitutif d'une régie de recettes - Délibération

Le Comité de Direction de Biarritz Tourisme

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

Vu l'avis conforme de l'agent comptable en date du 19 juillet 2023 ;

DECIDE (6)

ARTICLE 1er Il est institué une régie de recettes auprès du service Boutique /Accueil de L'office du tourisme de Biarritz.

ARTICLE 2 Cette régie est installée à Biarritz (64200) 1 Square d'Ixelles.

ARTICLE 3 La régie encaisse les produits suivants (11) :

Ensemble des articles mis en vente au sein de la boutique de l'office du tourisme de Biarritz.

ARTICLE 4 Les recettes désignées à l'article 3 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants (11) :
1° espèces. ;
2° cartes bancaires.

Elles sont perçues contre remise à l'usager sur demande d'un ticket de caisse adressé par courriel.

ARTICLE 5 Un fonds de caisse d'un montant de 400 € est mis à disposition du régisseur.

ARTICLE 6 Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1200 €.

ARTICLE 7 Le régisseur est tenu de verser à l'agent comptable de Biarritz Tourisme le montant de l'encaisse dès que celui-ci atteint le maximum fixé à l'article 6 et toutes les semaines.

ARTICLE 8 Le régisseur verse auprès de la directrice de l'office de Tourisme de Biarritz la totalité des justificatifs des opérations de recettes quotidiennement.

ARTICLE 9 Le régisseur ne percevra pas d'indemnité de maniement des fonds selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 10 Le régisseur n'est pas assujéti à un cautionnement selon la réglementation en vigueur.

ARTICLE 11 Le comité de direction et l'agent comptable de Biarritz Tourisme sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Biarritz, le
Signature de l'autorité qualifiée pour créer la Régie

Geneviève FONTAINE
Directrice Générale



AVENANT concernant la régie de recettes pour la perception des recettes de la boutique de l'accueil et des activités commerciales liées à l'accueil de Biarritz Tourisme

Le Comité de Direction de Biarritz Tourisme

Vu les articles R.1617-1 à R.1617-18 du code général des collectivités territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment l'article 22 ;

Vu le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptes publics ;

Vu l'avis conforme de l'agent comptable en date du 19 juillet 2023 ;

DECIDE

- ARTICLE 1^{er}** Une régie de recettes avait été constituée en date du 23 Juillet 1998 en charge de la perception des recettes de la boutique de l'accueil et des activités commerciales liées à l'Accueil de Biarritz Tourisme.
Une régie de recettes ayant été créée pour tous les articles de la boutique, la présente régie de recettes ne concernera plus la boutique de l'office tourisme
- ARTICLE 2** Cette régie est installée à Biarritz (64200) 1 Square d'Ixelles
- ARTICLE 3** La régie encaisse les produits suivants (11) :
- Visites guidées
- Visites Chapelle Impériale
- Visites du Phare
- Location d'audioguides
- ARTICLE 4** Les recettes désignées à l'article 3 sont encaissées selon les modes de recouvrement suivants (11) :
1°) Espèces. ;
2°) Cartes bancaires.
Elles sont perçues contre remise à l'utilisateur d'un billet d'entrée ou d'une facture
- ARTICLE 5** L'intervention d'un (de) mandataire(s) a lieu dans les conditions fixées par son (leur) acte de nomination
- ARTICLE 6** Un fonds de caisse d'un montant de 480 € est mis à disposition du régisseur.
- ARTICLE 7** Le montant maximum de l'encaisse que le régisseur est autorisé à conserver est fixé à 1200 €.

REUNION DU COMITE DE DIRECTION DE L'EPIC BIARRITZ TOURISME Du 13 octobre 2023

Le 13 octobre 2023, le Comité de Direction de l'EPIC BIARRITZ TOURISME, s'est réuni à Biarritz Tourisme, sous la présidence de Monsieur Richard TARDITS, Président de l'EPIC Biarritz Tourisme, Adjoint au Maire de la Ville de Biarritz.

Présents sous la Présidence de Richard TARDITS : Maider Arosteguy, Stéphanie Alvarez, Fabrice Bastien, Elena Bidegain, Sarah Brémond, Sébastien Carrère, Jean-Pierre Istre, Catherine Neumann, Anne Pinatel, Jean-Marie Tourné.

Excusés : Anne-Cécile Purvis-Durand, Patricia Pourvahab, Christelle Rodet Stéphane Turin.

Assistaient également : Geneviève Fontaine, Bénédicte Blandino-Larcher, Christine Laplace, Sylvie Sallenave.

Délibération 5 – Révision des tarifs de location de salle

Ce rapport ci-dessous est présenté par Monsieur Richard Tardits, Président de Biarritz Tourisme.

Eu égard à l'augmentation des charges fixes (électricité, ...) et coût de la vie, Destination Biarritz se doit d'augmenter ses tarifs de salles dans son intégralité.

Il est proposé une majoration des tarifs votés de +7.5% pour les locations de salles de l'Espace Bellevue et du Casino Municipal, de la Gare du Midi et de la Halle d'Iraty, que ce soit pour du spectacle ou de l'évènementiel.

Les tarifs n'avaient pas modifié depuis 2016. Une légère augmentation de 5% avait été validée en Comité de Direction en octobre 2022.

Ce rapport est voté à l'unanimité par les membres du Comité de Direction de l'EPIC Biarritz Tourisme.

Pour extrait conforme,



Le Président
Richard TARDITS